

GRAND RASSEMBLEMENT ANNUEL DES NOUVEAUX DIPLOMÉS INNUS DU SECONDAIRE (GRANDIS) ÉDITION 2018

Renseignements | Formulaires



Tshishkutamatun
Éducation

L'ÉVÉNEMENT

Le Grand rassemblement annuel des nouveaux diplômés innus du secondaire (GRANDIS) est une occasion pour l'Institut Tshakapesh, d'honorer tous les étudiants innus, originaires des communautés membres de l'organisation, ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Les diplômés seront invités à un 5 à 7 avant leur entrée officielle, à la salle Teueikan pour : leur préparation, les prises de photos officielles en présence des chefs, la remise des distinctions et tirages des prix de présences. A 19 h, les diplômés et les chefs prendront places dans un autobus pour se rendre sur le site du festival Innu Nikamu pour procéder à leur entrée officielle en compagnie des chefs.

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE

Les diplômés innus du secondaire, membres de l'Institut Tshakapesh et qui obtiendront leur diplôme de secondaire V à la fin de la présente année scolaire. Les diplômés doivent avoir été inscrits dans une école dirigée par un conseil de bande, une école fédérale, provinciale ou reconnue au niveau provincial (y compris les écoles privées et la scolarisation à domicile).

FORMULAIRE ET DOCUMENTS REQUIS

La demande doit comprendre :

- Formulaire d'inscription complété
- Copie du diplôme ou attestation de l'école fréquentée avec mention d'obtention du D.E.S.
- Copie de la carte de statut indien ou attestation d'appartenance à la bande
- Formulaire de consentement parental signé

Les demandes incomplètes et le non-respect de la date limite d'envoi des documents entraînent des retards dans le traitement du dossier de l'étudiant. Les demandes incomplètes peuvent causer l'annulation de l'inscription.

Les formulaires sont disponibles à la direction de votre établissement scolaire et au bureau de l'Institut Tshakapesh, aussi disponible dans le site Web de l'Institut : tshakapesh.ca

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Le formulaire d'inscription, la copie de la carte du statut indien et le formulaire de consentement parental doivent être reçus au plus tard **le 8 juin 2018 à 16 h.**

La copie du diplôme ou l'attestation de l'école fréquentée avec mention d'obtention du D.E.S. doit être reçue au plus tard le **6 juillet 2018 à 16 h.**

▪ DÉPLACEMENT

Les étudiants et les accompagnateurs en partance de Pakuau-shipu, d'Unamen-shipu et de Matimekush Lac-John devront se rendre à un point de départ local duquel ils prendront un vol à destination de Uashat où ils seront accueillis et accompagner jusqu'au lieu d'hébergement à l'hôtel.

Les étudiants et les accompagnateurs en partance de Nutashkuan et Ekuanitshit devront se rendre à un point de départ duquel ils prendront l'autobus à destination de leur lieu d'hébergement à Uashat. Un seul transport est prévu pour ces deux communautés.

Les étudiants de Pessamit, peu importe l'école fréquentée, doivent prendre arrangements avec leur conseil de bande pour s'inscrire.

Les étudiants en partance d'Essipit devront se rendre à un point de départ local duquel ils s'embarqueront avec l'accompagnateur, en automobile, jusqu'au lieu d'hébergement à Uashat où ils seront accueillis par un guide-accompagnateur.

Les étudiants et les accompagnateurs en partance de Uashat mak Mani-utenam devront se rendre à un point de départ respectif duquel ils prendront l'autobus où ils seront accueillis par un guide-accompagnateur qui les accompagneront jusqu'au lieu de rassemblement.

À la fin de la soirée, les étudiants et les accompagnateurs provenant des communautés extérieures prendront place dans l'autobus pour les raccompagner vers leur lieu d'hébergement. Le retour dans leur communauté respective est prévu le lendemain.

▪ ACCOMPAGNATEURS

Les étudiants doivent être accompagnés, de leur point de départ local, tout au long du séjour, jusqu'au retour à leur point de départ, par 1 ou 2 accompagnateurs, selon le cas.

Les accompagnateurs sont des personnes désignées par la direction des écoles de chacune des communautés participantes. Les accompagnateurs doivent être des adultes responsables et disposés à agir bénévolement. Un minimum de (1) accompagnateur et un maximum de (2) accompagnateurs est prévu pour chaque communauté dépendamment du nombre d'étudiants devant être accompagnés.

Les coûts d'hébergement, de repas et de transport des accompagnateurs sont assumés par l'Institut Tshakapesh. Tous les accompagnateurs devront demeurer constamment avec les étudiants et seront responsables d'eux.

▪ HÉBERGEMENT

Les étudiants et leurs accompagnateurs seront hébergés dans un établissement hôtelier de Uashat, en occupation double.

Le comité organisateur de Tshakapesh procédera à l'attribution des chambres pour les étudiants et les accompagnateurs. Les garçons et les filles dormiront séparément.

▪ REMBOURSEMENT

Les frais de transport, d'hébergement et de repas des étudiants sont assumés par l'Institut Tshakapesh. Les étudiants doivent assumer pour leurs dépenses personnelles.

Les coûts d'hébergement, de repas et de transport des accompagnateurs sont assumés par l'Institut Tshakapesh. Les accompagnateurs doivent assumer leurs dépenses personnelles.

SÉCURITÉ – LIEN AVEC LE COMITÉ ORGANISATEUR

Le comité organisateur accueillera les étudiants et leurs accompagnateurs à leur arrivée à Uashat puis les accompagnera à l'endroit désigné de l'hébergement. Le comité organisateur remettra aux accompagnateurs un numéro de téléphone où il pourra être rejoint en tout temps.

COMMUNICATIONS – TRANSMISSION DES DEMANDES

Merci de noter que toutes les communications s'effectueront par courrier électronique. Au besoin, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice de l'événement :

diane.morissette@tshakapesh.ca | 418 968-4424 ou sans frais 1 800 391-4424

SÉLECTION

Les étudiants recevront une confirmation de la part de l'Institut Tshakapesh le ou vers le **16 juillet 2018**.

DEMANDE DE PARTICIPATION

Code permanent (obligatoire)											
Numéro de bande											
Nom											
Adresse permanente											
Courrier électronique (souhaitable)											
Date de naissance Âge											
Parent	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père									
Tuteur											
Téléphone		Maison					Autre				
École fréquentée en 2017-2018											
Téléphone de l'école											
Télécopieur de l'école											

Documentation | la demande doit comprendre tous les documents suivants :

- Formulaire de demande rempli
- Copie de la carte du statut indien ou attestation d'appartenance à la bande
- Formulaire de consentement parental signé
- Copie du diplôme (**date limite – 16 juillet**)

Signature du parent ou du tuteur

Date

Signature de l'étudiant

Date

CONSENTEMENT PARENTAL

Nom : _____

Adresse permanente: _____

Courriel : _____

École fréquentée 2017-2018 : _____

Parent (père/mère) : _____

Tuteur : _____

DÉCLARATION DE CONSENTEMENT :

Je, _____, consens à ce que mon enfant, _____, participe au Grand rassemblement annuel des nouveaux diplômés innus du secondaire, le 2 août 2018, dans le cadre du Festival Innu Nikamu et voyage à destination de la communauté hôte de Uashat, sous l'autorité des accompagnateurs désignés. Je reconnais qu'en signant ce formulaire, je consens également à ce que mon enfant participe aux activités.

J'accepte aussi que mon enfant soit photographié ou enregistré sur vidéo pendant son séjour et j'autorise que toute photographie ou vidéo sur laquelle mon enfant pourrait apparaître soit utilisée à des fins non lucratives, comme dans le cadre de rapports, de la couverture médiatique et de la publicité relative à des projets futurs de l'Institut Tshakapesh.

Je comprends que l'information relative à la participation de mon enfant à cet événement pourra être utilisée à des fins d'information, d'évaluation, de statistique ou de communication.

Signature du parent/tuteur

Date